

392001-  
392073  
Mag. St. D.



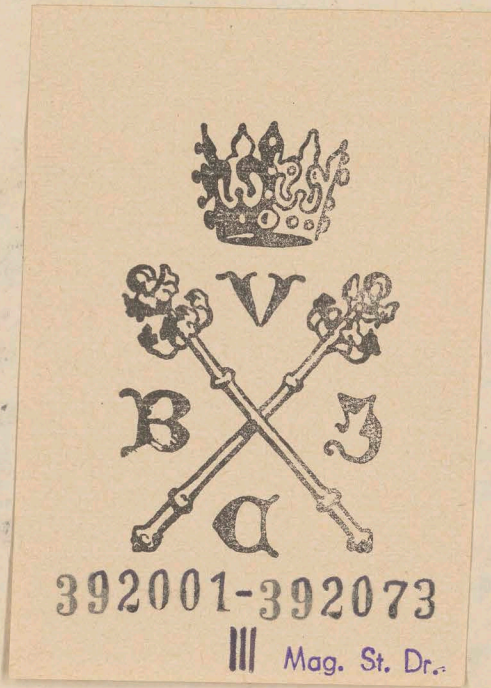
BIBLIOTEKA  
UNIW. JAGIELL.  
CRACOVENSIS



121

G

257.



1024

- 1/ U
- 2/ N
- 3/ P
- 4/ P
- 5/ G
- 6/ P
- 7/ K
- 8/ K
- 9/ J
- 10/ P
- 11/ T
- 12/ M
- 13/ S
- 14/ S
- 15/ S
- 16/ S
- 17/ S
- 18/ S
- 19/ S
- 20/ S
- 21/ S
- 22/ S
- 23/ S
- 24/ S
- 25/ S
- 26/ S
- 27/ S
- 28/ S
- 29/ S
- 30/ S
- 31/ S
- 32/ S
- 33/ S
- 34/ S
- 35/ S
- 36/ S
- 37/ S
- 38/ S
- 39/ S

MISCELLANEA.

- 1/ Uniechowski Franciszek, Najjaśniejszy Królu! /B.m.dr.i r./-K nlb.4.-
- 2/ Nałachowski Jacek, Podziękowanie za pieczęć mniejszą Koronna r. 1782.-/B.m.dr.i r./-K nlb.2.-E<sub>XXII</sub> Str.69/70.-
- 3/ Propozycye od tronu na seym r.1782./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 4/ Propozycye od tronu na seym r.1778./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 5/ Grotthus Wilhelm Ernest, Replika przeciw Xięciu Kurlandzkiemu. Przydatek do repliki./B.m.dr.i r./-Str.14.-
- 6/ Kurzeniecki Ignacy, Mowa na sessyi seymowej r.1775./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 7/ Jerzmanowski Franciszek, Mowa na sessyi seymowej r.1775./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-E<sub>XVIII</sub> Str.535.-
- 8/ Szwykowski Michał, Mowa w izbie senatorskiej r.1782, Warszawa, w druk.P.Dufour.-Str.3.-
- 9/ Jeleński Gedeon, Mowa w senacie r.1782, Warszawa, w druk.P.Dufour. K nlb.2.-E<sub>XVIII</sub> Str.525.-
- 10/ Branicki Franciszek Ksawery, Mowa na sessyi seymowej r.1775. /B.m.dr.i r./-K nlb.2.-E<sub>XIII</sub> Str.316.-
- 11/ Tyszkiewicz Honory, Mowa na sessyi seymowej r.1780.-K nlb.1.-
- 12/ Młodziejowski Andrzej X., Mowa r,1775.K nlb.2.-E<sub>VII</sub> Str.458.-
- 13/ Swidziński M., Mowa na seymie r.1776.Warszawa 1776, w druk.P.Dufour.-K nlb.2.-
- 14/ Pac Michał, My stany duchowne y świeckie r.1770.K nlb.1.-E<sub>VIV</sub> Str.6.-
- 15/ Thomagnini Jean, Pourquoi les legislateurs, Lignica 1734, chez la veuve de Jean Christophe Waetzoldt, K nlb.6.-
- 16/ Skirmunt Adam, Mowa na seymie r.1775..K nlb.2.-E<sub>VIII</sub> Str.178.-
- 17/ Slaski, Głos na sessyi dn.17.paźdz./1782/-K nlb.2.-
- 18/ Tomaszewski, Głos w izbie senatorskiej, Warszawa, w druk.P.Dufour, K nlb.1.-
- 19/ Sapieha Franciszek Ksawery, Głos r.1780, Warszawa w druk.PDufour, K nlb.3.-E<sub>VII</sub> Str.91.-
- 20/ Czetwertyński Michał Alexander, Głos na seymie r.1775.-K nlb.2.-
- 21/ Szymański Stanisław, Odezwa w odpowiedzi na zaczepkę Łuskinie. /B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 22/ Łobarzewski Ignacy, Projekt-rezolucya./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 23/ Projekt do prawa ustanawiający sąd centralny/B.m.dr.i r./K nlb.2.-
- 24/ Projekt traktatu(tłómaczenie)-K nlb.4.-
- 25/ List./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 26/ Potocki Stanisław Kostka, Projekt.Deklaracya./B.m.dr.i r./K nlb.1.-
- 27/ Służewski Józef, Projekt./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 28/ Gołyński Łukasz, Projekt instrukcyi WW.i UU./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-E<sub>VII</sub> Str.228.-
- 29/ Rzewuski Seweryn, Discours 1776r./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 30/ Sievers Jan Jakub, Nota do seymu w Grodnie 1793r./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-E<sub>XVIII</sub> Str.81.-
- 31/ Skarszewski W.L., Kommissya likwidacyyna./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 32/ Projekt do ustanowienia Banku krajowego./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 33/ Sługocka Katarzyna, Nota z r.1778, Warszawa, w druk.P.Dufour, K nlb.2.
- 34/ Sułkowski Antoni i Plater Kazimierz, Nota./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 35/ Nota odpowiednia na notę Sieversa i Buchhltza z r.1793.K nlb.1.-
- 36/ Jasnie oświeceni Panowie Bracia! /B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 37/ Kreczetnikow Michał, Manifest r.1793.K nlb.2.-E<sub>XX</sub> Str.251.-
- 38/ /Maj Trzeci/, Marszałkowie Narodowi-porzadek obrzadku 3 Maja 1792. K nlb.5.-E<sub>XXII</sub> Str.38.-
- 39/ Sejmiki.Projekt seymików./B.m.dr.i r./-K nlb.6.-E<sub>VII</sub> Str.356.-

- 40/ Straż. Projekt od deputacyi seymowey. K nlb. 4. - E<sup>XXIX</sup> Str. 328. -
- 41/ Actum in curia regia Varsaviensi 1775. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 3. -
- 42/ Actum in castro Lublinensi 1792. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 2. -
- 43/ Actum in curia regia Varsaviensi 1780. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 2. -
- 44/ Potocki Stanisław Szczęsny Marszałek, Manifest z r. 1792. K nlb. 1. -
- 45/ Rada Patryotyczna. Conseil patriotique, Warszawa, w druk. P. Dufour, Str. 23. -
- 46/ Rada Nieustająca. Ustanowienie. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 10. -
- 47/ Ustanowienie urzędu generalnego dyrektora mennic. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 48/ Radziwiłłowie, Utwierdzenie summ. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 49/ Ponowienie praw zbytki tamujących. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 50/ Rezolucya na interess Skarbu Koronnego. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 51/ Katarzyna II, Deklaracya. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 2. -
- 52/ Deklaracja o Kommissyi Skarbowey W.X. Litewskiego. K nlb. 1. - E<sup>XX</sup> Str. 118. -
- 53/ Deklaracja o pensyi W. Podskarbiego Nadwornego koronnego. Str. 1. -
- 54/ Zniesienie kwarty starostwa Krakowskiego. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 55/ Ubezpieczenie kraiu od zarazy powietrza. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 1. -
- 56/ Miasta nasze królewskie wolne. -K nlb. 5. - E<sup>XXII</sup> Str. 329. -
- 57/ Miasta królewskie mniejszey klasy. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 58/ /Schultz Karol II/, Pozwolenie kupna. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. - E<sup>XXVII</sup> Str. 299. -
- 59/ Projekt względem dóbr Januszewic. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 60/ Zamiana funduszu do kasztelanii Ciechowskiej należącego. -K nlb. 1. -
- 61/ Warunek współ-dziedzicom Czyżewa. / Czyżew. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 1. -
- 62/ Warunek bezpieczeństwa dekretów. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 1. -
- 63/ Zaświadczenie czynności Rady Nieustającej. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 64/ Konsenza. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 65/ Powiększenie Biblioteki Publiczney. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 66/ Wdzięczność successorom Załuskich za bibliotekę. -K nlb. 1. -
- 67/ Wypis z ksiąg ziemiańskich r. 1793. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 68/ Indemnizacya Macielowi Sołtykowi. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 69/ Approbacya Funduszu. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 70/ Stan XX. Missyonarzów. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 1. -
- 71/ Zabezpieczenie funduszu kościoła Rosochackiego. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 72/ Szpitale w Koronie y W.X. Lit. / B.m.dr.i r. / -Str. 1. -
- 73/ Góry Olkuskie. / B.m.dr.i r. / -K nlb. 1. - E<sup>XXVII</sup> Str. 265. -

Czynności Sejmu w latach  
ostatnich

.-  
b.l.-  
our,

r./-

XV

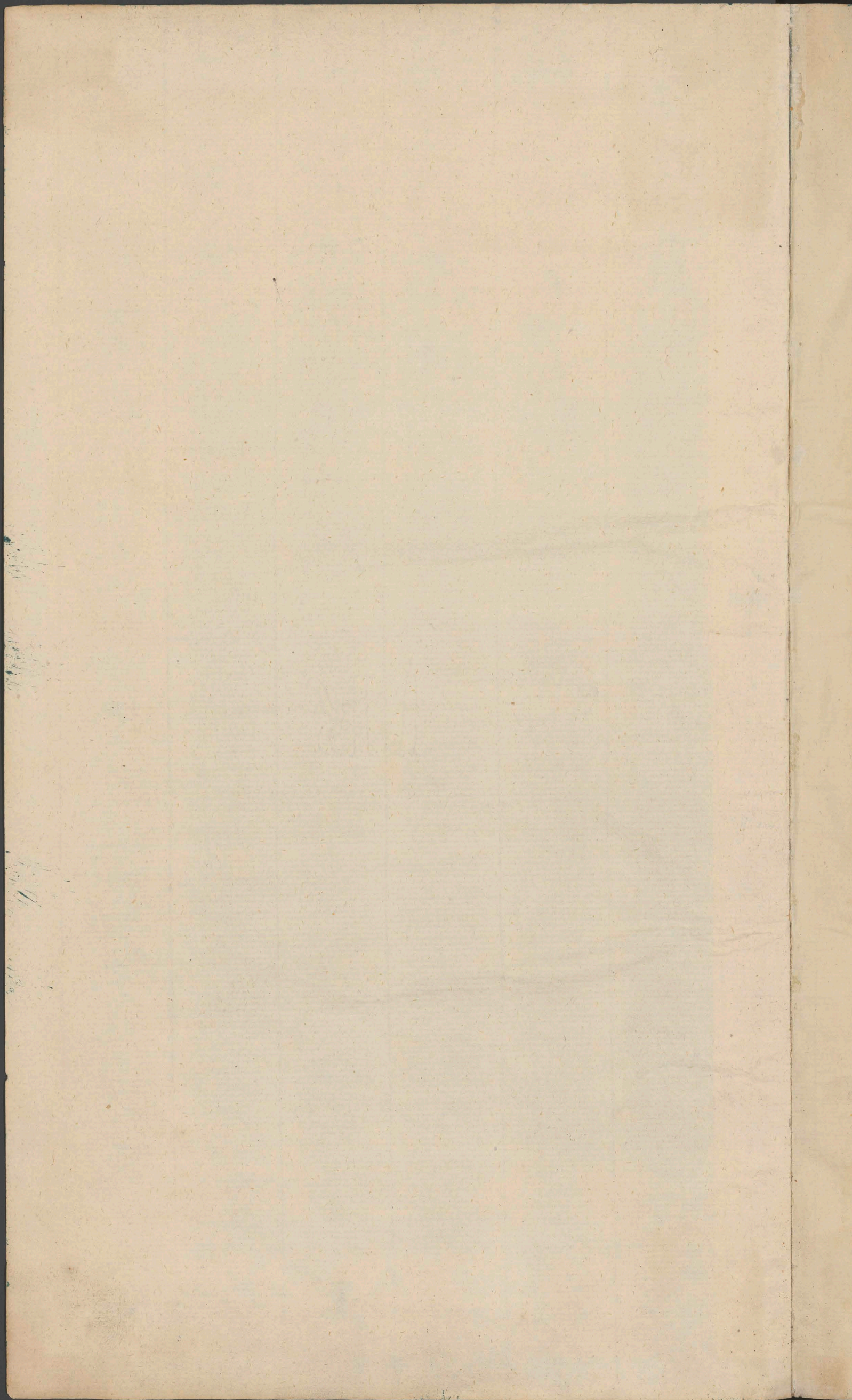
.l.-  
l.-  
.l.-

XVII

nlb.l.-  
lb.l.-

.l.-

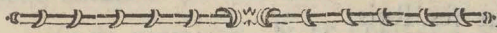
/-



DISCOURS  
 PRONONCÉ PAR SON EXCELLENCE  
 MONSEIGNEUR LE COMTE  
 SEVERIN  
 RZEWUSKI

GENERAL DES CAMPS DE LA COURONNE

à la DIETE le 28. Août 1776.



SIRE  
 ET ILLUSTRES ETATS.



Pour cause de Religion & de liberté, emmené de la Diète en captivité, & passant de la captivité au bâton du Commandement de l'Armée, par une bonté toute particulière de Votre Majesté j'apporte Sire au pied de Votre Trône un Coeur plein de Religion, plein de reconnaissance en vers mon Roi, & d'amour pour la liberté de ma Patrie.

Je ne sçais Sire m'exprimer autrement que je sens, & je ne sens autrement qu'un citoyen, qu'un Polonois doit sentir; c'est pour cela que je parle à la fois de la Religion, de la liberté, & de mon Roi; convaincu que leur union donne l'existence à la République, & que leur désunion la détruit.

Flatte le Trône qui voudra; qu'il en impose par l'appas d'une Domination Monarchique à l'avenir, & de l'anéantissement de cette liberté, qui donne un si grand relief aux Rois des Polonois; Sa voix ne peut être qu'un mortel poison envenimant le bonheur du Roi, envenimant le bonheur du citoyen.

Pour moi, je dis toujours de même; il n'y a pas en Pologne de félicité pour les Rois, que celle d'être unis avec la

Na-

392029

III

22

Nation; il n'y a pas de felicité pour la Nation Polonoise, que celle d'être unie avec son Roi, & cette verité, que je porte dans le coeur comme Polonois, je voudrais comme homme la faire passer dans le coeur de tous les Rois du monde, & de tous leurs suiets.

Perissé à iamais, Sire, celui, qui Vous dit le contraire, que son nom indigne d'un Polonois soit enseveli dans un eternel oubli.

Je dirai plus: voulez Vous, Sire, rendre votre Nation celebre? voulez Vous devenir le plus grand de nos Rois? unifiez Vous à cette Nation; Cent mille coeurs libres se donnent à Votre Majesté. Parlez Sire, & Vous connoitrés, qu'il n'y a pas de Domination plus despote, que celle que donne l'amour du Peuple pour ses Rois.

Si dans ce malheureux tems ( que Dieu veuille encore ne pas être le dernier de la République ) remplir les devoirs de Général de la Couronne, revient au même que d'être reconnoissant envers son Roi, Sire, je le suis. Si c'est être Général, que d'être à la tête de l'armée le bouclier du Roi & de la Nation? Sire, ie suis votre Général. Que si c'est être General, que d'abandonner les interêts de la Patrie pour le bâton de Commandement? Sire reprenez le; ma vertu me restera, & je serai dans le besoin, à la tête des citoyens, leur Chef, par leur Ordre, sans le baton de Commandement, comme je le suis aujourd'hui de l'armée, avec ce même baton. Il est un Dieu! & il veille sur le sort de la Pologne, il viendra un tems, ou le Roi, & la Nation ouvrant les yeux sur leurs communs malheurs sentiront, qu'ils doivent être unis; Ou le citoyen regardant le Trône n'y verra pas un Roi, mais un Pere, & ou des Rois de leur côté ne pourront voir dans leurs suiets, que les fils de la Patrie; ou enfin manquer au Trône sera pour l'ennemi manquer à la Nation, & ou offenser un suiет de la République, sera offenser le Roi, c'est alors qu'en versant mon sang pour Votre Majesté & ma Patrie, je ferai voir à la Nation, que je scais être reconnoissant envers mon Roi, & Vous Sire Vous enseignerez aux Rois, que Vous ne voulés de reconnoissance qu'avec de la vertu.

Je passe à la République; je passe à la Diète. Il a plu au Ciel, que, ce qui du tems de nos ancêtres, fût un remede aux maux de la République, en soit aujourd'hui le poison.

Des



30  
Pharmacien  
Des Confédérations ont sauvé plus d'une fois la Pologne; dans Notre siècle, les Confédérations la perdent.

Nous ne voyons, que malheurs sur malheurs; Confédérations Comitiales, sur Confédérations Comitiales; coups sur coups, sans relache portés à la République, & cela depuis douze ans.

La triste scene fut ouverte à la Confédération de la Diète de Convocation, elle fut suivie de celle de Radom pire que la premiere; à celle-ci succeda l'avant dernière, qui surpassa les deux autres, par le nombre des coups, qu'elle porta à la Patrie.

Nous sommes enfin à celle-ci ( que Dieu veuille être la dernière ) & que ( pardonnés Illustres États à ma franchisse ) je crains également autant, que les trois autres.

La violence fit la premiere, & ce chateâu, ce Sanctuaire de nos lois fut entouré de Soldats armés.

La violence fit la seconde & trois Senateurs avec un Nonce furent enlevés & emmenés en captivité; (\*)

La violence fit la troisieme, & Varsovie fermée devint une prison.

La violence enfin fait aujourd'hui la quatrieme, la quelle semblable aux trois precedentes va encore au de la, en ce qu'elle rejette despotiquement un Nonce légalement élus, sans les avoir ouïs & convaincus.

Eh quel bien, Illustres États! pouvons nous, nous promettre d'une Diète dans la quelle on ne fait entrer que les Nonces de son choix, & non pas ceux, qui doivent y être de droit, & que les Palatinats y ont envoyés, dans la quelle on ne permet pas même à ces Nonces qu'on avoit choisi avec tant de soin d'aller prendre séance dans leur Chambre? Dans la quelle il n'y eut point d'élection de Marechal de la Diète, qui de même que les Nonces n'a pas mis le pied dans la Chambre de l'ordre Equestre? d'une Diète enfin dans la quelle au mépris des lois & des usages, nos institutions se passent dans le Senat, & sans arbitres.

Si de pareilles violences se font le premiere jour? que ne devons nous pas craindre du dernier?

Illustre

---

(\*) C'était à la Diète de 1767. Les trois Senateurs étaient, Sołtyk Prince Eveque de Cracovie, Załuski Eveque de Kiovie, Rzewuski Palatin de Cracovie; & le Nonce Rzewuski aujourd'hui General des Camps de la Couronne.

Illustres États! que pouvés vous attendre d'une fin qui vous présente d'aussi affreux commencemens?

Je voudrois bien garder le silence, je voudrois pouvoir me nourrir de quelque esperance, mais les exemples sont trop nombreux, ils sont trop récents, & ils nous annoncent trop, que tout ce qui a été établi d'une maniere, ne scauroit se soutenir que de la même maniere.

Je ne veux pas irriter davantage par un plus long discours les playes de la République, ni les miennes; je voudrois me tromper dans mes craintes, je passerois volontiers pour un citoyen trop inquiet sur le sort de sa Patrie; trop timide, trop soupçonneux sur les evenemens, pourvu que la liberté de ma Patrie restât intachée, pourvu que cette Diète eut une toute autre fin, que les commencemens ne nous la presagent.

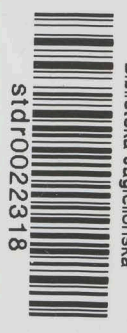
Je ne puis cependant passer sous silence, que rejeter des Nonces legitimes, & les priver de leur part à la legislation, c'est non seulement violer hautement la loi, faire tort à ces dignes Personages, aux Palatinats, & à la Nation, mais encore c'est faire naître une source intarissable de dissensions parmi les plus Illustres Maisons de la Pologne: Quelle peut être la suite? tout Polonois le sent, parceque tout Polonois l'a déjà vu.

Je prie dans les occasions, de faire attention à l'iniure qu'on a fait aux Nonces legalement élus, tous citoyens respectables par leur Patriotisme, leur vertu & leur capacité, & qui en naissance ne le cedent à aucun de nous.

Consultors les loix, qu'elles en decident. Qu'ils prennent leurs places dans cette Diète, si la loi les en juge dignes; qu'ils la quittent si la loi les condamne. Mais dire, que la Confédération les en exclut sans en avoir le pouvoir (parce qu'elle même est assuiettie aux loix de la Diète.) C'est dire, la violence l'a voulu, la violence l'a fait, la violence le soutiendra.



(\*) C'est à la Diète de 1767. Les trois Sénats étoient, Solyk, Prince Evêque de Cracovie, Zaslanski Evêque de Kiev, & le Nonce Palatin de Cracovie; & le Nonce Krakowicki, anobis, General des Camps de la Couronne.



Biblioteka Jagiellońska

stdr0022318

